



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 6026

Texte de la question

M. Henri Cuq appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation du marché automobile français et plus particulièrement sur les mesures fiscales proposées par le Conseil national des professions de l'automobile. En effet, les résultats inquiétants des réseaux de distribution auto liés à la chute du marché des voitures neuves ont mis les concessionnaires dans une situation précaire. Aussi les mesures fiscales suivantes peuvent-elles permettre de faire évoluer positivement les résultats : en matière d'amortissement, le déplafonnement, la généralisation à tous les véhicules automobiles du système dégressif, l'extension de l'amortissement exceptionnel réservé aux véhicules non polluants ; la récupération de la TVA pour les acquisitions professionnelles et l'extension de qualité d'« assujetti occasionnel » aux professions libérales et aux salariés qui ont un véhicule à usage professionnel sur les véhicules d'occasion exportés. Aussi il souhaiterait connaître son avis sur ces mesures fiscales destinées à relancer le marché automobile.

Texte de la réponse

Les difficultés du marché automobile français ne sont pas liées au système fiscal français. L'impact négatif à moyen terme des aides octroyées au secteur automobile par les précédents gouvernements souligne, s'il en était besoin, que les solutions budgétaires ou fiscales ne peuvent résoudre tous les problèmes liés aux évolutions technologiques et commerciales de ce secteur d'activité et comportent des effets pervers importants. Il n'est donc pas envisagé d'instituer un nouveau régime d'aide fiscale spécifique pour répondre aux souhaits de certains professionnels de l'automobile, étant observé que les mesures préconisées concernaient essentiellement les véhicules de tourisme utilisés par les entreprises, soit environ 30 % des voitures neuves.

Données clés

Auteur : [M. Henri Cuq](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6026

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3888

Réponse publiée le : 5 janvier 1998, page 63